



# METTRE EN PLACE LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL PROTECTION DES DONNÉES AU SEIN DE MON ENTREPRISE

FORMATION YCARE CLASSE VIRTUELLE  
DURÉE 1 JOUR / 8 HEURES  
TARIF: SUR DEVIS

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation permet d'appréhender les enjeux de mise en conformité RGPD pour les PSDM et PSAD. A l'issue le PSDM et PSAD pourra prendre en main les outils présentés pour les mettre en place dans son organisation.

## PUBLIC

Les prestataires de services et distributeurs de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap mentionnés à l'article D. 5232-1 du code de la santé publique.

## PRÉREQUIS

Détenir l'attestation de formation obligatoire PSDM ou justifier d'une expérience de 3 ans depuis janvier 2012.

## INSCRIPTIONS

Inscription 15 jours avant le début de la formation et jusqu'à 8 jours pour ajout d'un nouveau participant par mail [contact@ycare.net](mailto:contact@ycare.net)

## PARTICIPANTS

3 Personnes minimum  
8 Personnes maximum

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support de formation powerpoint  
Ateliers pratiques

## ÉVALUATION

Quizz en fin de modules  
Quizz en fin de formation  
80% de bonnes réponses requis

## SITUATION DE HANDICAP

Nous étudions chaque situation pour adapter la prestation de formation en fonction des besoins.

## OBJECTIFS

Comprendre ce qu'est une donnée personnelle  
Comprendre ce qu'est le RGPD  
Découvrir les outils de mise en conformité  
Adapter la RGPD aux métiers de PSDM et PSAD

## PROGRAMME

### Mise en place du cadre

30 MIN

- Présentation des objectifs et du programme
- Tour de table et recueil des attentes individuelles
- Mise en action des participants

### Comprendre les enjeux de la RGPD

1 HEURE 30 MIN

- Description des données personnelles
- Le traitement des données personnelles
- La nouvelle réglementation pour protéger les données personnelles
- les principes fondamentaux
- Le droit des personnes

### Identifier les impacts pour l'entreprise

2 HEURES 30 MIN

- La désignation du DPO
- Le registre des traitements
- Le registre des violations
- Les AIPDs
- Le cadre contractuel

### Préparer le plan d'action de mise en conformité

1 HEURES 30

- Passer à l'action
- Les concepts de conformité
- Les 6 réflexes à adopter

### Cas pratique et remise boîte à outils RGPD

1 HEURES 30

- Réalisez une fiche de traitement
- Réalisez une fiche de sous-traitance
- Réalisez une AIPD
- Rédigez une clause de sous-traitance
- Gérez une demande de droits
- Gérez une violation
- Désignez votre DPO

### Clôture et mise en action:

30 MIN

- Remise boîte à outils RGPD
- Retour sur les attentes des participants
- Quizz de contrôle de l'apprentissage

